



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



Lyon, le 31 mai 2013

Un Aigle de Bonelli retrouvé mort dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche La présence de 5 plombs explique la mort !

Le 3 avril 2013 un agent de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges l'Ardèche (SGGA) a signalé la présence d'un cadavre de rapace à la LPO Rhône-Alpes. Cette dernière a retrouvé cet oiseau, le surlendemain (5 avril 2013) au sein de la Réserve, en bordure de rivière en plein milieu du canyon sur la commune de La-Bastide-de-Virac. Transporté par le service garderie de l'ONCFS 07, les examens vétérinaires et les radiographies ont révélé la présence de 5 plombs de petit calibre qui sont à l'origine de la mort de cette espèce protégée.

Un acte non isolé détruit tout un espoir :

Il s'agissait d'une femelle d'Aigle de Bonelli âgée d'environ 4 à 5 ans qui avait été repérée depuis plusieurs mois par la LPO sur la partie amont des Gorges de l'Ardèche. Alors que la population d'aigle de Bonelli ne compte que 2 couples dans le sud Ardèche depuis plus de 30 ans, la présence de cet oiseau représentait l'espoir pour tous les acteurs de la conservation de cette espèce en Rhône-Alpes de l'installation tant attendue d'un troisième couple.

Une fois de plus cette espèce est victime d'un tir en France. La Liste est hélas déjà longue, mais certainement très incomplète (les cadavres ne sont pas toujours trouvés) : un cas en mars 2008, un fin octobre 2009, un début 2011, un en novembre 2012 et un probable fin décembre 2012.

Une espèce très menacée :

Il est consternant de constater de nos jours et année après année la présence de plombs sur les aigles de Bonelli retrouvés morts, alors qu'il s'agit de l'espèce de rapaces la plus menacée en France. Avec seulement 30 couples en 2013, et moins de 30 jeunes envolés par an, la population ne peut supporter de tels actes.

Un partenariat autour de l'Aigle de Bonelli en France :

L'aigle de Bonelli fait l'objet d'un Plan National d'Actions, réunissant en Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon, plusieurs structures (associations naturalistes, conservatoires des espaces naturels, collectivités locales, Etat, gestionnaires d'espaces naturels, fédérations de chasse...). En Rhône-Alpes ce plan est coordonné par la LPO Rhône-Alpes et la DREAL Rhône-Alpes. Ce plan national a pour objectif de garantir la survie de l'espèce sur le long terme. Les principales actions menées portent sur le suivi et la surveillance de la reproduction (dérangements), la réduction des causes de mortalités d'origine anthropique (électrocution, percussioin des câbles électriques, tirs) la gestion des habitats et la sensibilisation du public local à la conservation de cet aigle des garrigues.

Mais aussi en Ardèche :

La LPO est à l'origine des actions de conservation de l'Aigle de Bonelli en Ardèche. Elle est à l'initiative d'un programme d'actions menées depuis 1991 sur la gestion des espèces proies de l'aigle. Pour ce faire, elle a mobilisé l'ensemble des partenaires comme le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, les associations et sociétés de chasse communale, l'ONF Ardèche, l'ONCFS Ardèche et le Conseil Général de l'Ardèche. Plusieurs opérations de développement des populations de lapins de garenne ont été conduites grâce à ce partenariat (création de garenne et de cultures faunistiques, capture et lâchers de lapins de garenne) et des mesures conservatoires ont été négociées avec les chasseurs locaux (préservation de la quiétude des sites de reproduction de l'aigle).

Un acte lâche qui coûte cher à tous :

Un acte aussi lâche met à mal les efforts humains, techniques et financiers consentis par chacun des partenaires aussi bien les naturalistes, les gestionnaires, les élus et les chasseurs locaux. Quel désastre pour tous les amoureux des gorges de l'Ardèche, habitants, visiteurs et autres acteurs !

La LPO Rhône-Alpes et la FRPANA 07 ont décidé de porter plainte contre "x" pour destruction d'espèce protégée et de se porter partie civile.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de

Languedoc-Roussillon : Florence Fabry – 04 34 46 64 20

florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Contacts :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes - (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en Rhône-Alpes) : Michel Mure – 04 75 35 55 90

michel.mure@lpo.fr

Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Olivier Scher – 04.67.29.90.65

pna@cenlr.org

Conservatoire - Etude des Ecosystèmes de Provence (opérateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA) : Irène Nzakou – 04.42.26.74.31

irene.nzakou@ceep.asso.fr

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon (coordinatrice du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Patrick Boudarel –

04.34.46.66.54

patrick.boudarel@developpement-durable.gouv.fr

Site du Plan national d'actions Aigle de Bonelli : <http://www.aigledebonelli.fr/>